

Communiqué de presse en date du 22 Mai 2022

Working Committee de l'Assemblée des Résidents de la Fondation d'Auroville

Le Working Committee légitimé par l'Assemblée des résidents réaffirme la validité de son mandat afin de remplir son rôle et ses responsabilités.

Le Working Committee est un comité de gestion représentant les membres de l'Assemblée des Résidents de la Fondation d'Auroville et a pour but de faire la liaison avec les autres organes de la Fondation d'Auroville tels qu'ils sont décrits dans la loi de la Fondation (votée par le Parlement en 1988), et de communiquer avec toutes les instances officielles extérieures à la structure d'organisation interne d'Auroville. Ci-dessous, nous avons choisi de garder le terme de "Working Committee" en anglais, celui-ci n'étant généralement pas traduit dans les communications officielles d'Auroville.

Le Working Committee de l'Assemblée des résidents de la Fondation d'Auroville défend la légitimité d'une gouvernance interne saine basée sur la Charte d'Auroville, sur la loi de la Fondation d'Auroville, ainsi que sur les mandats et les règlements approuvés par l'Assemblée des résidents, lesquels sont guidés par la philosophie de La Mère et de Sri Aurobindo. Auroville est un laboratoire de la conscience ; évolutif, il explore, expérimente et vise à progresser activement dans tous les domaines de notre vie, tant individuels que collectifs.

Le Working Committee ainsi que tous les résidents d'Auroville défendent fermement et résolument un développement collaboratif de "la Cité dont la Terre a Besoin".

Le jugement de l'honorable Tribunal national environnemental (National Green Tribunal) concernant le développement matériel d'Auroville a été reçu avec gratitude. La Fondation d'Auroville a été créée par une loi du Parlement Indien comme une institution autonome avec son propre système de gouvernance interne.

La Fondation d'Auroville est une structure tripartite constituée du Governing Board (Conseil d'administration), de l'Assemblée des Résidents représentée par le Working Committee, et de l'International Advisory Council (Conseil consultatif international). Les trois autorités de la Fondation ont collaboré harmonieusement et professionnellement pendant ces trente dernières années, travaillant sur divers sujets, le Working Committee et le Bureau du Secrétaire de la Fondation faisant office de liaison.

Récemment une plainte a été déposée à la police contre 6 résidents d'Auroville. En particulier un certain nombre d'allégations vindicatives ont été faites à l'encontre de 3 membres légitimes du Working Committee qui ne faisaient que remplir leur rôle civique et légal conformément à la loi de la Fondation. Ces accusations sans fondement faites par la Secrétaire et le Sous-secrétaire de la Fondation d'Auroville, Dr. Jayanti Ravi et M. Srinivasmurty, sont basées sur des diktats invalides concernant le bon fonctionnement de l'Assemblée des Résidents.

Ni le Governing Board (Conseil d'administration), ni la Secrétaire n'ont de rôle dans la

sélection ou l'approbation des membres du Working Committee de l'Assemblée des Résidents. La loi de la Fondation est explicite à ce sujet: *"20 (3) La façon de choisir les membres du Working Committee ainsi que leur mandat sera en fonction de ce qui sera décidé par l'Assemblée des Résidents"*.

Malgré cela, la Secrétaire et le Sous-secrétaire ont injustement tenté d'empêcher, d'invalider et de discréditer le résultat valide et catégorique d'un processus décisionnel de l'Assemblée des Résidents à propos de la continuation du mandat des membres du Working Committee. Ce processus décisionnel, dont le résultat a été publié le 10 mai 2022, a connu l'un des plus hauts taux de participation de tous les processus décisionnels d'Auroville jamais vus jusqu'alors, avec 92% des 864 résidents votants ayant statué sur la destitution de 4 des 7 membres du Working Committee, lesquels ont perdu la confiance d'une large majorité des résidents. Ces mêmes personnes désavouées par ce vote avaient été élues par moins de 200 personnes en janvier 2021.

La décision de l'Assemblée des résidents a également ratifié la continuation de 3 membres déjà en place afin qu'ils continuent de servir dans le Working Committee : Mme Chali Grinnel, M. Sauro Mezzetti et M. Hemant Lamba.

En tant que membres légitimes du Working Committee, et en l'absence d'un mandat écrit des autorités compétentes, ils ont refusé de remettre les clefs de leurs bureaux situés dans le bâtiment central d'administration.

Le Secrétariat de la Fondation d'Auroville a défié l'autorité de l'Assemblée des résidents en refusant de reconnaître la légitimité de ses représentants. Le Secrétariat a également choisi d'attaquer 6 individus en justice, dont 3 membres du Working Committee, manœuvre ayant pour objectif de propager la peur, la division et la confusion au sein de la communauté d'Auroville et dans la sphère publique.

Le Secrétariat a aussi exercé de fortes pressions sur les Résidents d'Auroville ainsi que sur ses comités exécutifs avec pour but qu'ils se conforment et appliquent des priorités et diktats fixés par Madame la Secrétaire elle-même, et/ou par le Governing Board (conseil d'administration) et ce, sans aucune procédure régulière ni consultation. Les démarches administratives liées aux demandes d'extension de visa ainsi que les lettres de recommandation liées à la demande de nouveaux visas ont été soit retenues soit retardées, impactant ainsi la vie de nombreux résidents. La police a été mobilisée dans des affaires purement civiles, et les fonctionnaires assistant la Secrétaire se basent sur une interprétation erronée de certains détails techniques afin de délégitimer la sélection du Working Committee -- comme par exemple en mentionnant que le Registre des résidents n'a pas été mis à jour récemment, ce qui est, d'après la Section 18(2) de la loi de la Fondation d'Auroville, de la seule responsabilité de la Secrétaire.

Nos plateformes de communication externes, telles qu'Auroville Outreach Media, ainsi que notre réseau interne de communication, incluant notre intranet, nos comptes internes Google, nos plateformes de travail et d'interactions collectives ont été saisies sans avoir recours à la justice, et sans mandat d'action approprié. Ces interventions autoritaires et répétées dans l'organisation d'Auroville, que ce soit par rapport à la planification et à la construction de la ville, au fonctionnement de ses groupes de travail internes, ou encore à sa communication interne et externe, vont à l'encontre de la loi de la Fondation d'Auroville (1988), selon

laquelle les résidents ont le droit fondamental “d’organiser les activités liées à Auroville” et “ont la liberté d’initier et de développer activités et institutions pour l’accomplissement des aspirations et des programmes envisagés dans la Charte d’Auroville”.

Ces actions et ces allégations dénigrent les engagements des citoyens d’Auroville, issus de plus de 60 nationalités différentes et ayant dédié leur vie au projet. Elles vont également à l’encontre de l’esprit même d’Auroville et de ses fondations les plus essentielles.

Le Working Committee de l’Assemblée des résidents de la Fondation d’Auroville poursuit sa mission, aspirant à l’harmonie et à la collaboration, et prévoit de s’attaquer aux graves problèmes en jeu, incluant toute plainte déposée contre les résidents d’Auroville.

Fin du communiqué de presse

pour plus d’information, contactez le : +91 9585710457

ou par courriel : av.nationalnews@gmail.com

Veillez également trouver ci-joint l’annonce officielle de la décision de l’Assemblée des Résidents,

Sincèrement vôtre,

Pour le Working Committee de l’Assemblée des résidents de la Fondation D’Auroville,
Chali Grinnel, Elisa Goeta, Gilles Guigan, Hemant Lamba, Juergen Axer, Sauro Mezzetti